

# XIII RÉGATE "VELES D'EMPÚRIES" XXII SCALAGDE CLASSE CROISIÈRE Catégories : HN / orc 16 MAI 2026 ANNEXE 1

## 1 AVIS

Les avis aux participants seront diffusés sur la chaîne VHF Radio 69 avant le départ.

## 2 CALENDRIER

### 16 mai 2026

- 10:30h Briefing Empuriabrava. CV Golfus
- 11:00h Briefing au bureau des régates. L'Escala
- 12h00 Heure de départ prévue.

## 3 DRAPEAU DE CLASSE

Les drapeaux de classe seront : Division Croisière - Drapeau W

Un départ commun sera donné pour toutes les classes de chaque division.

## 4 PARCOURS

Les itinéraires suivants sont définis (Voir Annexe 1) :

### **PARCOURS 1 -18 MILLES**

Départ - Balise Montgó - Balise Empuriabrava - Arrivée

- Départ : Localisation approximative : 42° 08.30' N / 003° 08.00' E
- Bouée Montgó : Signalisation du Parc Naturel Localisation approximative : 42° 6,67' N / 003° 12,07' E
- Bouée Empuriabrava : Bouée JAUNE. Localisation approximative : 42° 14.42' N / 03° 08.30' E
- Arrivée : Entre la balise de départ, à bâbord et le bateau comité à tribord.

### **PARCOURS 2 – 12,5 MILLES**

Départ - Balise Empuriabrava - Arrivée

- Départ : Localisation approximative : 42° 08.30' N / 003° 08.00' E
- Bouée Empuriabrava : Bouée JAUNE Localisation approximative : 42° 14.42' N / 03° 08.30' E
- Arrivée : Entre la balise de départ, à bâbord et le bateau comité à tribord.

### **PARCOURS 3 – 8 MILES (selon le vent)**

Survent – Downwind 2 tours (1 tour pour Mini Rally)

- Départ : Localisation approximative : 42° 08.30' N/ 003° 08.00' E

Avant le départ, l'itinéraire à emprunter sera indiqué par radio.

### **5 BALISE DE DÉMARRAGE**

Le Comité de Course peut ancrer une balise de démarcation. En cas de devoir franchir la balise de démarcation, celle-ci sera ancrée à environ 1 MN survent de la ligne de départ. Ceci sera indiqué depuis le bateau comité battant pavillon CIS R. Ce pavillon indique à lui seul que la balise doit être laissée à bâbord. Le pavillon R accompagné d'un pavillon vert indique que la balise doit être laissée à tribord.

Le Comité de Course pourra modifier le parcours en fonction des conditions météorologiques.

### **6 SORTIE**

Le Départ aura lieu conformément à la Règle 26 RRV.

La ligne de départ sera entre le mât du bateau Comité avec pavillon orange à tribord et la bouée de départ à bâbord. Tout bateau qui part plus de 5 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans audience (Modifie la Règle A4 RRV).

### **7 TEMPS LIMITE**

Dans tous les cas, tous les bateaux doivent avoir terminé avant 18:00h du jour de la régata

### **8 PROTESTATIONS ET DEMANDES DE RÉPARATION**

Un bateau qui souhaite protester ou demander une réparation doit l'indiquer au moment du franchissement de la ligne d'arrivée, moment auquel il lui sera indiqué l'endroit où il pourra récupérer la formule de réclamation. Dans tous les cas, le délai de présentation de la réclamation est fixé 45 minutes après le franchissement de la ligne d'arrivée par le bateau. Un avis sera affiché pour informer les participants des audiences auxquelles ils sont partie ou témoin et de l'heure prévue de l'audience. Les avis de réclamation émis par le Comité de Course ou de Réclamation seront affichés afin d'informer les bateaux conformément à la Règle 61.1 b) du RRV. Les protestations de jauge entre bateaux ne seront pas acceptées.

### **9 RÉMUNÉRATION, CLASSEMENT ET SCORE**

Le classement se fera en temps compensé, en appliquant le système de compensation « Tout Usage (temps sur distance) ».

Si la bouée de marquage est appliquée, la route établie serait prolongée de 0,5 NM.

### **10 SÉCURITÉ ET COMMUNICATIONS RADIO**

Tous les participants, pendant la régata, doivent avoir activé le programme de surveillance et de sécurité ESTELA. Ne pas l'activer sans motif valable pourra être pénalisé à la discrétion du comité de protêts. Le Comité de Course utilisera le canal VHF 69.

## **11 PRIX**

L'Organisation félicitera tous les bateaux de manière égale et le premier placé aura l'honneur d'avoir gagné et recevra la reconnaissance de la flotte.

Cependant, cette régata fait partie de la Régata de L'Escalagde (course 1 : Agde-L'Escala avec un parcours de 80 milles et course 2 : Veles d'Empúries).

## **11 AUTRES RÈGLES**

Il est rappelé aux participants l'obligation de respecter les règles légales en général établies par les bateaux de plaisance, et notamment en ce qui concerne leur gouvernance, leurs équipements et leur sécurité, en accordant une attention particulière à l'éclairage en cas de navigation de nuit, le cas échéant et à l'obligation de porter gilets de sauvetage pour tous les participants. Une violation de cet IR ne peut faire l'objet d'une réclamation entre bateaux, mais elle peut donner lieu à une réclamation de la part du Comité de Course ou du Comité de Réclamation.

***Les bateaux ne jeteront pas de déchets par-dessus bord à la mer pendant toute la durée de l'événement. Celui-ci doit être conservé à bord et laissé dans les conteneurs au sol. L'Organisation pourra pénaliser les bateaux qui enfreignent cette règle.***

## **12 RESPONSABILITÉ.**

Tous les bateaux participant à la régata le font à leurs propres risques et responsabilités.

Les clubs organisateurs, la Fédération Catalane de Voile, le Comité d'Organisation, le Comité de Réclamation, le Comité de Régata et toute autre personne ou organisme impliqué dans l'organisation de l'événement, déclinent expressément toute responsabilité pour les dommages matériels ou personnels qui pourraient survenir à la suite de participation aux épreuves prévues par les présentes Instructions de Régata.

L'attention est attirée sur la Règle fondamentale 4, DÉCISION DE NÉGOCIER, de la partie 1 du RRV qui établit :

**"Il est de la responsabilité exclusive d'un bateau de décider s'il participe à un test ou continue la régata."**

**PARCOUR 1**



**PARCOUR 2**

